

Extrait d'une lettre d'un de nos Compatriotes —
 domicilié à Smyrne, en date du 3 Mars 51.

Vos Suisses d'ici ont lu avec surprise & chagrin
 dans le Nouvelliste l'avis qu'il est question de
 nommer un consul Fédéral à Constantinople —
 Quelle idée baroque & absurde qui ne peut être sortie
 que d'une tête folle & nullement au courant de la
 position des Européens en Turquie. En effet les
 Européens établis ici ne sont pas soumis aux lois
 du Pays, comme en France & en Europe, ou les
 Consuls ne sont que des vicaires de Jasseports. Les
 Consuls des puissances en relations avec la Sublime
 Porte ont des Sujets à guider, à gouverner, à protéger.
 Ils ont chancellerie, Tribunal de première Instance,
force publique, en vertu de traités anciens avec la
 Sublime Porte: jusqu'à présent les Suisses ont
 toujours été protégés surtout par la France, généreu-
 sement, loyalement & sans frais. Quel est le
 Suisse d'ici qui irait se mettre sur l'épave d'un
 Consul de petite Nation, qui lui-même aurait
besoin d'être protégé? Quel est le négociant
 d'Europe, le fabricant même de la Suisse, qui
 se souviendrait de confier son bien à un Suisse si
faiblement protégé. Aucun Suisse d'ici ne consen-
 tirait à quitter la bonne protection de France, pour
 accepter celle que la Confédération lui désignerait
 Et t-on consulté les Suisses établis au Levant
 pour avoir leur avis à ce sujet? Certainement non!
 Cette idée provient peut-être de qqun individu de Cons-
 tantinople orgueilleux & inintelligent qui voudrait
 à ce poste

ad acta

Benjamin Jermann, Représ.

EIDGEN. ARCHIV

Dodis



" Et puis la considération a-t-elle des
 " traités avec la Sublime Porte, En eût-elle est-ce
 " qu'on ne sait pas que les Turcs ne connaissent
 " que les puissances Maritimes qui leur montrent
 " leurs Pavillons & encore qui de peines ont les am-
 " bassadeurs des grandes puissances à les faire mar-
 " cher un peu droit dans le sens des dits traités -
 " Est-ce que le Prussien, l'Industrieuse Saxe,
 " le Wurtemberg et toutes les petites puissances
 " allemandes ont des relations & consuls en Turquie -
 " Non pas même le Tyrol. Les sujets de ces
 " puissances marquent-elles de protection des autres
 " Consuls ? Non. Le Conseil fédéral se sou-
 " viendrait en pure perte en dormant suite à son
 " idée, si elle existe réellement si aboutirait
 " qu'à un fiasco complet ce qu'il faut si possible
 " lui éviter "

[Faint, illegible handwritten text, likely bleed-through from the reverse side of the page.]

Ph 23
+ 20